L'ALLIANCE GÎM DES MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT

Bien plus que le gîte et le couvert

Les premières maisons d'aide et d'hébergement pour femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants (MAH) ont vu le jour au Québec à compter du début des années 1970. Auparavant, les femmes violentées avaient peu d'issues.

Elles enduraient, se taisaient, étaient isolées, sans ressource. Aujourd'hui des refuges existent partout au Québec et offrent un éventail de services diversifiés, professionnels, sécuritaires et confidentiels.

Les services des MAH sont offerts 24 h/24, 7 jours/7, puisque les violences conjugales frappent à tout moment, même après la séparation, et que le choix de s'en soustraire appelle une réponse immédiate. L'accueil en hébergement, tout comme l'ensemble des services est gratuit afin d'en faciliter l'accès. Si le volet hébergement est bien connu, rappelons que les refuges offrent beaucoup plus que le gîte et le couvert et qu'il n'est pas requis d'être hébergée pour recevoir de l'aide. Parmi les services, notons :

- ✓ La consultation téléphonique permet de discuter avec une intervenante spécialisée en violences conjugales, pour verbaliser sur son vécu, voir plus clair dans sa situation, être informée de ses droits et des orientations possibles...
- ✓ L'information, la référence et l'accompagnement dans les démarches juridiques, médicales et psychosociales, dont la défense des droits, le tout dans le respect du rythme et des choix. Ainsi, les femmes ne sont pas contraintes de porter plainte ou de choisir la rupture pour faire appel aux services. L'accompagnement inclut la référence active vers les ressources appropriées, la recherche d'un.e avocat.e, la planification budgétaire, la recherche de logement, etc.
- ✓ L'intervention individuelle pour les femmes et les enfants hébergé.e.s, mais aussi après l'hébergement et sans hébergement. L'approche est sans contrainte et volontaire. Ces interventions permettent notamment de préciser les attentes et les besoins et d'élaborer un scénario de protection personnalisé. Le service vise aussi à consolider la relation mère/enfant.s, puisque les conséquences des violences conjugales impactent souvent le rôle parental de la femme.
- ✓ L'intervention de groupe pour les femmes et les enfants, durant et après l'hébergement, mais également sans hébergement. Il s'agit d'une démarche volontaire et interactive. Les activités sont diversifiées et prennent la forme d'interventions par les arts, d'activités d'impact, de discussions thématiques... dans le but d'améliorer sa situation.
- ✓ Des activités de sensibilisation et d'éducation dans la communauté afin de favoriser une compréhension juste du phénomène des violences conjugales masculines, un esprit critique quant au traitement médiatique, aux justifications socialement acceptées, mais dévastatrices.

Quant à l'hébergement, ajoutons que des chambres individuelles et familiales sont disponibles, de même que des chambres adaptées¹ pour personnes à mobilité réduite. Puisque certaines femmes quittent le domicile à la hâte, tout est prévu sur place pour répondre aux besoins de base (dépannage vestimentaire, produits d'hygiène, par exemple). Durant le séjour, femmes et enfants profitent d'une vie communautaire riche où règne l'entraide, les mères se voient offrir des périodes de répit pendant que les enfants participent à des activités ludiques, artistiques, éducatives.

Vous souhaitez prendre du recul quant à votre situation conjugale, en discuter librement avec des intervenantes spécialisées? Il y a une maison d'aide et d'hébergement près de chez vous! Pour de l'information, pour de l'aide ou pour de l'hébergement : 1 800 363-9010, 24 h/24, 7 jours/7.

Monic Caron, pour L'Alliance GÎM

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visiteznous au <u>www.alliancegaspesienne.com</u> ou suivez-nous sur L'Alliance GÎM des maisons d'aide et d'hébergement

Pour un avenir sans violence...

^{1.} Dans certaines MAH membres de L'Alliance. En cas de besoin, la femme pourra être référée dans un autre refuge du territoire qui dispose des installations requises.